

La question de la semaine

ven 20/11/2020 - 15:12



J'ai utilisé l'aide pour l'acquisition d'une nouvelle caisse informatique, ai-je droit ou non à l'aide pour la rénovation de mon magasin ?

Oui, tout à fait ! Ces deux aides à la modernisation sont parfaitement cumulables donc n'hésitez pas à faire deux dossiers de demande en même temps, ou même séparés dans le temps !

Retrouvez toutes les modalités pratiques [ici](#).

•